

Décembre 2016

Prix 1€, N° 3

# BULLETIN D'INFORMATION HAUT-SAONOIS



**EDITO**

## LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saônois

*Souvent présentée, par les adversaires des travailleurs, comme archaïque, non représentative, isolée... Nous savons bien, nous, combien notre Cgt est essentielle à la construction d'une société ou l'intérêt commun prendra le pas sur l'économie à tout prix et la finance.*

*C'est souvent le dernier rempart permettant aux travailleurs, aux sans emplois, aux retraités et à la jeunesse de défendre des conquits sociaux sans cesse remis en cause par le système capitaliste.*

*Nous savons également que pour être plus efficace, plus proche et plus disponible, notre Cgt a besoin sans cesse d'adapter son fonctionnement en raison de l'évolution du monde du salariat mais aussi de l'appétit insatiable du patronat, de la finance et des choix politiques des gouvernements successifs, dans un système électoral qui incite au vote contre plutôt qu'à l'adhésion à un programme. Le vote anti Sarkozy a ainsi permis à François Hollande de trahir ses engagements sans que cela n'entraîne, comme il aurait été logique, un soulèvement populaire.*

*Ce système est dangereux, il suffit de regarder de l'autre côté de l'Atlantique pour s'en convaincre.*

*Bien sûr, évolution ne signifie pas renoncement ! La Cgt est et doit rester un syndicat de classe et de masse, c'est notre raison d'être.*

*Mais face à la mondialisation, aux conséquences des crises initiées par la finance, à l'individualisation et au repli sur soi, nous avons une nécessité : adapter nos fonctionnements, diversifier nos actions, former et informer toujours plus.*

*Tout cela nécessite bien entendu des prises de décisions et des orientations qui soient à la fois prises et portées par toutes et tous les adhérents de notre département.*

*Le moment privilégié pour décider des changements à opérer ou à poursuivre est sans conteste le congrès. Tous les trois ans l'union départementale, comme toutes les structures de la Cgt, organise ce grand moment démocratique où vos représentants débattent et votent les orientations pour les trois années à venir.*

*Avec beaucoup de retard, lié à l'activité sociale et plus particulièrement au combat contre la loi travail (qui doit maintenant se poursuivre dans les entreprises) nous revenons sur le 31<sup>ème</sup> congrès départemental en retraçant les principales décisions retenues et en présentant la nouvelle équipe qui aura à cœur de mettre en œuvre les orientations.*

*Ce 31<sup>ème</sup> congrès a également été l'occasion de faire "un bilan" des trois années passées.*

*Il met en avant une stabilité dans le nombre d'adhérentes et adhérents et une activité revendicative au cœur des préoccupations des syndicats, tant les attaques se multiplient que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé.*

*Les constats faits à l'occasion de ce "bilan" nous ont conduits à de nouvelles orientations et à accentuer le travail dans les domaines de l'information, la formation et la syndicalisation, particulièrement en direction des jeunes.*

*La commission exécutive m'a proposé d'assumer le mandat de secrétaire générale de l'union départementale, j'y vois un signe de confiance dans ma capacité à animer l'activité interpro dans le département et je vais bien entendu m'engager dans ce mandat avec volonté. Je voudrais simplement rappeler que la Cgt ne peut être efficace que si elle est toute entière debout et que j'ai besoin de chacune et chacun d'entre vous pour réussir.*

Fraternellement

**Annick DIDIER**

**Secrétaire Générale**

Nous sommes sur le Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :

[www.cgt70.fr](http://www.cgt70.fr)

Imprimé sur du papier certifié FSC

BULLETIN D'INFORMATION HAUT-  
SAONOIS  
N° ISSN 0338-8034  
CPPAP N°0615 S 06535  
DIRECTEUR DE PUBLICATION :  
Jean-Louis MOREL  
Imprimé par nos soins : CGT



## NOUVELLE COMMISSION EXÉCUTIVE DE L'UD70

### Fédération des Métaux

Pascal	FONTAINE
Claudine	MORLOT
Carlos	PACHECO
Marie-Thérèse	SIROP
Jean-Pierre	POINSOT
Alain	SYLVESTRE
Céline	FREY

### Fédération Santé Action Sociale

Noelle	CHAVANNE
Catherine	FONTAINE
Annick	DIDIER
Anne	VALLIER

### Fédération des Finances

Kolette	ATHIMON
---------	---------

### Fédération des Cheminots

Philippe	DAGUET
Pascal	BOILEAU

### Fédération Organismes Sociaux

Catherine	KERLOUEGAN
Thomas	RENAUDIN
Sabrina	GERBIER

### Fédération des Services Publics

Annie	SAUNOIS
Florian	TAVARES

## COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE

Fédération des Services Publics : Alette ROSSIGNOL

Fédération Santé Action Sociale : Jean-Luc BAUMGARTNER

FERC : Gilles DRUBIGNY

Depuis la CE élue au 31<sup>ème</sup> congrès, Habib MELLIT, Delphine CARQUIGNY, Sébastien MAILLOT ont démissionné et Céline FREY a été cooptée.

**La Commission Exécutive de l'UD élue par le Congrès va réfléchir à son mode de fonctionnement, chacune et chacun de ses membres doit prendre une part active dans l'animation départementale.**

Le choix des candidatures s'est fait en fonction des critères qui ont été décidés en amont de la préparation du congrès par la commission exécutive sortante. Parmi ces critères bien sûr les indispensables équilibres entre femmes et hommes et public-privé, dont il est nécessaire de s'approcher. Comme à chaque fois nous avons également travaillé la question du rajeunissement.

Comme à chaque fois également nous n'avons pas choisi "l'équipe des meilleurs" mais la meilleure équipe possible en terme de représentation de nos adhérents. Cela s'est fait également en fonction des candidatures proposées par les syndicats.

Même si nous avons des progrès à faire de ce côté-là, il a fallu faire des choix pour éviter les "surreprésentations" de secteur d'activité ou de syndicat. C'est toujours difficile d'écartier une candidature, mais que les camarades non retenus se consolent, ils pourront exercer d'autres mandats dans les structures interpro, comme par exemple les unions locales qui manquent trop souvent de bras.



## **Thème 1 :**

### **Institutionnalisation du syndicalisme : Atout ou handicap ?**

*« Rien ne fait plus de mal aux travailleurs que la collaboration de classes. La lutte de classes, au contraire, est la base de l'unité, son motif le plus puissant. C'est pour la mener avec succès en rassemblant l'ensemble des travailleurs que fut fondée la CGT. Or la lutte de classes n'est pas une invention, c'est un fait. Il ne suffit pas de la nier pour qu'elle cesse : renoncer à la mener équivaut pour la classe ouvrière à se livrer pieds et poings liés à l'exploitation et à l'écrasement. » « La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat ! » H. Krasucki*

#### **L'institutionnalisation du syndicalisme, kesako ?**

De manière un peu grossière et rapidement on peut définir ce terme par la reconnaissance du syndicat comme interlocuteur obligé sur le lieu de travail et par les moyens qui lui sont attribués, moyens qu'il faut situer plus en terme d'organisation qu'en terme de pouvoir !

Cette institutionnalisation du syndicalisme s'accroît en 1983 avec les lois AUROUX qui renforcent la place et le rôle des institutions représentatives du personnel dans les entreprises et instituent l'obligation annuelle de négocier, nous éloignant ainsi des origines de la création de notre organisation dont le but n'était pas de négocier, mais de combattre et de s'approprier la gestion de la société.

Les lois AUROUX ont orienté les syndicats vers une fonction institutionnelle, de dialogue social et de rencontre avec les pouvoirs publics

L'institutionnalisation du syndicalisme ne doit pas nous conduire à perdre de vue le projet politique autonome fixé par la charte d'AMIENS, et nous faire rentrer dans l'âge de la cogestion ou du syndicalisme d'accompagnement.

Nous avons déjà, à de multiples reprises, fait le constat de l'écart qui existe entre le nombre de sympathisants ou d'électeurs et celui de nos adhérents. **Un syndicalisme de classe et de masse qui occupe le terrain, informe et débat avec les travailleurs, ne serait-il pas une solution à cette problématique ?**

En 1945, pour le cinquantenaire de la création de la Cgt, notre syndicat, alors véritable instrument de combat, comptait 5 400 000 adhérents.

**L'éloignement du terrain et l'identification de notre syndicat, par les travailleurs, à la sphère du pouvoir, via l'institutionnalisation, ne sont-ils pas une partie de l'explication du nombre d'adhérents d'aujourd'hui ?**

Ne nous y trompons pas cependant, il n'est pas question dans ces propos de jeter l'ensemble des dispositifs liés à l'institutionnalisation du syndicalisme ou de laisser à penser que les institutions représentatives, les mandatés et représentants de notre organisation n'ont pas d'utilité pour les travailleurs et la défense de leurs droits et revendications.

**Mais cela doit nous amener à réfléchir et agir par exemple :**

- Sur le lien entre les outils institutionnels, les camarades qui y assument des responsabilités et l'organisation syndicale ou plus exactement l'outil syndical.
- en replaçant le syndicat au cœur de l'activité sur les lieux de travail, à partir des moyens d'expression, d'information et d'action
- sur le lien entre nos adhérents et l'activité de la Cgt et de ses représentants, sur la nécessité de débattre et faire partager nos réflexions et décisions.
- en gagnant l'investissement et le soutien de toutes celles et tous ceux qui composent notre organisation, pour donner confiance aux travailleurs dans leur capacité à gagner avec la Cgt.

## **Résolutions :**

**Résolution N°1 :**

**Pour un syndicalisme d'adhérents en proximité des travailleurs, le 31<sup>ème</sup> Congrès et ses syndicats s'engagent :**

- À gagner la consultation régulière et pérenne des travailleurs. C'est la condition pour que nos revendications soient comprises et partagées par eux et que nous gagnerons le rapport de forces nécessaire à la transformation de la société.
- À construire une démarche revendicative à partir des préoccupations et du vécu des travailleurs afin de se réapproprier le travail et de bâtir les revendications.

**Résolutions N°2 :**

**Pour un syndicalisme qui équilibre institutionnel et temps passé auprès des travailleurs, le 31<sup>ème</sup> Congrès et ses syndicats s'engagent :**

- À porter les revendications de la Cgt dans tous les lieux où sont débattues les questions de défense des travailleurs.
- À travailler collectivement la pertinence de la présence de la Cgt et les positions et décisions qu'elle prend, dans quelque réunion que ce soit, pour ne pas se laisser happer par l'institutionnel au détriment du temps passé avec les travailleurs.
- À faire de la représentation de la Cgt dans les différentes instances de dialogue et/ou de décision l'affaire de toutes les structures de la Cgt pour ne pas être confiné à la seule sphère des experts.
- À décider collectivement de la place des élus et mandatés dans l'organisation, de leur accompagnement, de leur formation, pour qu'ils puissent être véritablement au service des aspirations des travailleurs, en phase avec les revendications de la Cgt
- À faire du syndicat, structure de base de notre organisation, l'outil des travailleurs leur permettant de se retrouver autour de revendications communes portées par la Cgt.
- À amplifier notre démarche en direction des jeunes et travailler avec les organisations syndicales de jeunesse, afin de renforcer la syndicalisation.

## **Thème N°2**

# **Retrouver une vie syndicale de qualité dans nos structures Avec qui ? Comment ? »**

En 2003, à l'occasion du 47<sup>ème</sup> Congrès Confédéral, la Cgt adoptait une charte destinée à améliorer la qualité de vie syndicale.

13 années se sont écoulées depuis et ce thème est toujours présent dans les débats de nos congrès, non pas pour suivre son évolution et la mise en œuvre des décisions d'orientation, mais bien **parce que nous n'avons pas encore réussi à véritablement avancer sur cette question primordiale, moteur de notre activité, moteur d'un renforcement durable, de la cohérence de nos actions, de leur réussite et de l'adhésion des syndiqué(e)s et des travailleurs à notre démarche.**

### **Mais, la vie syndicale, qu'est-ce que c'est ?**

D'abord rappelons que la vie syndicale concerne les structures de la Cgt, que l'on soit dans une section, un syndicat, une union locale, départementale, un collectif...

Il s'agit là de l'activité politique de nos structures et non simplement de l'activité des représentants du personnel et mandatés de l'organisation.

Les directions syndicales et les délégués syndicaux sont bien évidemment au centre du dispositif vie syndicale pour ce qui concerne son animation.

Les domaines traversés par la vie syndicale sont notamment : le renforcement de la Cgt en adhérents, l'information et la formation de nos adhérents, faire des syndiqués les propriétaires de notre organisation, les suivre dans leur parcours syndical et personnel, faire de nos structures syndicales des pivots de la démarche Cgt sur les lieux de travail et enfin la démocratie syndicale.

Une vie syndicale de qualité doit nous permettre de construire des espaces et des outils les plus pertinents pour favoriser les solidarités, la construction des rapports de forces, l'intervention des salariés sur tout ce qui les concerne.

Améliorer la qualité de vie syndicale c'est, à coup sûr, gagner en efficacité en cernant mieux le rôle et les responsabilités de chacun, trouver des modes de fonctionnement favorisant complémentarité et synergie, renforcer la Cgt et la déployer sur l'ensemble du salariat.

La vie syndicale est en panne sur le département ?

**Sans nier l'activité de nos structures et des militants qui la composent, force est de constater que par exemple :**

Nous sommes souvent confrontés aux difficultés liées à une vie syndicale à minima. C'est le cas bien sûr pour le renforcement, qui n'est pas à la hauteur de nos réelles possibilités et qui est pénalisé par un manque d'engagement dans la continuité syndicale.

C'est le cas également pour ce qui concerne l'engagement dans l'activité interpro et par exemple les unions locales qui sont toujours aussi difficiles à faire vivre, c'est encore le cas pour réussir les mobilisations interprofessionnelles et professionnelles, où le manque d'information régulière nous pénalise et ne permet pas l'éveil des consciences et une véritable prise en compte des enjeux et des solutions proposées par la Cgt.

Nous savons toutes et tous que les luttes ne se décrètent pas. Elles ne répondent pas automatiquement à des slogans, mais se construisent et s'organisent collectivement. L'intervention des travailleurs est indispensable pour s'opposer aux choix de gestions capitalistes, on ne mène pas de luttes sans les travailleurs, c'est ce que l'on nomme **le rapport de force**.

Nous savons également qu'il y a nécessité, pour gagner un rapport de force, **de former et d'informer Cgt, de décrypter les stratégies patronales, d'ouvrir des perspectives pour combattre le fatalisme** avec des propositions à la fois axes de transformation sociale et actions immédiates pour améliorer leur quotidien au travail.

**C'est tout l'enjeu de la bataille des idées à mener par notre démarche revendicative, pour ne pas rester sur le terrain patronal. C'est une bataille permanente et de fond.**

Les travailleuses et travailleurs, les sans emploi et les retraités attendent de la Cgt qu'elle soit ambitieuse et parte à la conquête de nouveaux droits répondant à leurs besoins. C'est bien l'objectif principal de notre engagement. **Cela nécessite toutefois de mettre en phase notre structuration et nos modes de fonctionnement avec nos ambitions.**

L'amélioration de la qualité de vie syndicale doit nécessairement s'articuler autour de principes fondateurs de notre activité et de la pertinence des lieux où elle s'exerce :

- **Le syndicat, c'est l'organisation de base sur les lieux de travail**, au plus près des travailleurs. C'est la structure la plus à même de faire connaître et impulser les propositions Cgt ainsi que son renforcement, mais pour être efficace, le syndicat doit au préalable être organisé pour répondre aux défis posés par le capitalisme et les politiques gouvernementales.
- **C'est bien dans nos syndicats et dans nos bases que l'activité se décide** à partir d'échanges et de travail croisé entre les représentants syndicaux, les élus, les mandatés et les travailleurs. La vie syndicale, avec celles et ceux qui l'animent, doit être moteur de l'activité revendicative et du développement des luttes.
- **Les syndiqués et les travailleurs sont au centre de notre activité**, leur consultation est un outil à double efficacité : construire l'activité Cgt sur le lieu de travail, faire connaître les propositions Cgt et gagner l'adhésion à nos propositions et notre organisation.

Alors, comme nous y invitait Henri KRASUCKI, cultivons notre jardin syndical, et pour arriver aux résultats attendus, prenons les mesures nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie syndicale.

## **Résolutions :**

### **RESOLUTION N°1**

#### *Renforcement*

**Le 31eme congrès des syndicats Cgt de Haute-Saône décide de se fixer l'objectif d'atteindre les 2000 syndiqués au prochain congrès de 2019, en renforçant les syndicats existants et en créant de nouvelles bases.**

**En organisant des campagnes de syndicalisation sur les lieux de travail et en participant aux initiatives de parrainage décidées dans les unions locales.**

## **RESOLUTION N°2**

*Faire vivre au quotidien la démocratie syndicale*

Le 31eme congrès des syndicats Cgt de Haute-Saône décide de faire franchir à tous les syndicats un pas significatif dans la mise en œuvre de la démocratie syndicale.

Chaque syndicat, chaque base :

- Mettra en œuvre un plan de travail annuel, fixé par l'ensemble des syndiqués.
- Organisera un planning de réunions régulières de ses adhérents.
- Consultera et informera tous les syndiqués sur le fonctionnement de l'organisation syndicale, comme par exemple les candidats aux élections professionnelles, la construction des revendications, la mise en place des directions syndicales, les réflexions et décisions prises...
- Veillera à la préparation et la restitution des réunions des IRP

## **RESOLUTION N°3**

*Désignation et activité du délégué syndical*

Le 31eme congrès des syndicats Cgt de Haute-Saône décide :

- De se conformer à l'obligation d'effectuer la désignation matérialisée du délégué syndical, sur proposition des structures concernées, par un courrier de l'union départementale, après chaque élection professionnelle ou en cas de remplacement ou de renouvellement
- Que chaque délégué syndical mette en place un rapport d'activité trimestriel de façon succincte, qu'il adressera à l'union départementale et dans lequel il abordera les négociations menées, les difficultés rencontrées, les avancées, les acquis, les adhésions réalisées...
- De fixer la durée du mandat de délégué syndical à un an renouvelable, sous réserve de satisfaire au point précédent.
- Que chaque structure s'engage à inscrire leur délégué syndical dans une démarche de formation syndicale avec au minimum, sa participation à la formation générale de base, ainsi qu'à la formation vie syndicale et celle spécifique aux délégués syndicaux.
- De faire du délégué syndical le pivot de la mise en place et du suivi de plans de travail dans son syndicat, notamment sur tout ce qui touche à la diffusion des infos Cgt, la participation de tous les syndiqués à l'activité des structures Cgt notamment des unions locales et départementale.

## **RESOLUTION N°4**

*Connaissance des syndiqués, développement de l'information et de la formation des syndiqués*

Le 31eme congrès des syndicats Cgt de Haute-Saône décide que chaque direction syndicale devra :

- Mettre à jour le COGITIEL, pour permettre à chaque syndiqué de recevoir le journal confédéral ENSEMBLE, et pour une meilleure connaissance par les structures interpro des adhérents notamment de leur parcours de formation syndicale.
- Impulser la diffusion et la lecture de la presse confédérale et notamment l'abonnement à la NVO
- Veiller à ce que tous les syndiqués reçoivent la totalité des informations venant de toutes les structures Cgt.

- **Veiller également à ce que tous les syndiqués participent aux formations niveau 1, niveau 2 et que les formations spécifiques liées à un mandat (DP-DS-CE-CHSCT) soient effectuées dès la prise de mandat.**
- **Poursuivre et amplifier la nécessaire bataille d'idées contre le front national**

Le 31eme congrès des syndicats Cgt de Haute-Saône décide que l'union départementale devra :

- **A partir du collectif formation syndicale de la commission exécutive, établir un livret d'accueil qui sera remis par chaque structure aux nouveaux adhérents.**
- **Diffuser à chaque syndicat, chaque base l'information confédérale du jour ainsi que les relevés de décision de la commission exécutive et du secrétariat.**

### **RESOLUTION N°5**

*Activité a l'entreprise et en territoire*

Le 31eme congrès des syndicats CGT de Haute-Saône décide de :

- **Veiller à ce que chaque syndicat ait des statuts à jour et travaille à la mise en place d'un syndicalisme Cgt liant activité revendicative à l'entreprise et dans les territoires**
- **Veiller à ce que chaque syndicat crée et fasse vivre avec tous les syndiqués et tous les travailleurs le cahier revendicatif à l'entreprise.**
- **S'engager à ce qu'il n'y ait plus de syndiqué sans syndicat (comme les isolés) ni de syndicat sans vie syndicale et réaffirme la nécessité de désigner dans chaque syndicat un responsable à la vie syndicale et de l'inscrire à la formation vie syndicale de l'UD**
- **Permettre l'ancrage à l'entreprise de toutes les campagnes nationales telles que la réduction du temps de travail à 32h, le SMIC à 1800 euros, le coût du capital, la défense des institutions représentatives du personnel, la bataille contre la loi travail.....**

**Contribuer à la prise en compte des réalités du salariat d'aujourd'hui et engager des campagnes en direction des jeunes, des cadres et des précaires.**

### **RESOLUTION N° 6**

*Liens élus/mandatés et syndicat d'entreprise*

Le 31eme congrès des syndicats Cgt de Haute-Saône décide :

- **S'engage, avec la commission exécutive de l'union départementale, à mettre en œuvre un plan de travail qui permette à chaque élu et mandaté Cgt :**
  - **D'être un syndiqué investit dans le mandat confié par son organisation.**
  - **De réaliser annuellement des comptes-rendus de mandat**
  - **D'être porteur des réclamations et revendications des travailleurs ainsi que des orientations de la Cgt définies en congrès.**

# 31<sup>ème</sup> congrès départemental Des syndicats Cgt de Haute-Saône

## Résolution d'actualité

*Réunis, les 2 et 3 juin 2016, en congrès départemental, les syndicats Cgt de Haute-Saône font le constat de l'impasse dans laquelle le gouvernement Valls et François Hollande ont conduit le dialogue social, alors que le projet de loi travail est rejeté par une majorité de la population.*

*L'attitude du gouvernement et du Medef qui ont choisi de passer en force cette loi, leur recours à la violence et aux procédures judiciaires pour casser la mobilisation, les attaques et insultes vis-à-vis de la Cgt et des actions qu'elle-même avec le soutien des travailleurs, nous amènent à amplifier la lutte jusqu'au retrait de la loi travail.*

*Le 31<sup>ème</sup> congrès départemental des syndicats Cgt de Haute-Saône appelle l'ensemble de ses bases, ses militants et l'ensemble des travailleuses et travailleurs du public et du privé à*

- ***Organiser partout où c'est possible des assemblées générales sur les lieux de travail, pour élaborer les revendications de celles et ceux qui subissent les conséquences des politiques capitalistes et libérales.***
- ***Construire un rapport de force durable et développer les luttes par la grève sur les lieux de travail, pour obtenir satisfaction des revendications.***

*Le 31<sup>ème</sup> congrès des syndicats Cgt de Haute-Saône appelle l'ensemble de celles et ceux qui soutiennent l'action en faveur du retrait de la loi El Khomri à rejoindre et amplifier la mobilisation, notamment dans les actions des 8,9 et 14 juin prochains et celles qui seront proposées jusqu'au retrait de ce projet de loi régressif et antisocial et l'ouverture de négociations sur un code du travail du 21<sup>ème</sup> siècle.*

*Le 31<sup>ème</sup> congrès départemental des syndicats Cgt de Haute-Saône invitent les travailleurs, les sans emploi, les jeunes et les retraités à s'emparer de la votation citoyenne proposée par l'intersyndicale pour une expression large du rejet du projet de loi. Il leur donne rendez-vous notamment pour cela, le 8 juin 2016 à partir de 14h00 place Edwige Feuillère à Vesoul et dans les entreprises auprès des représentants syndicaux.*

*Le 31<sup>ème</sup> congrès départemental des syndicats Cgt de Haute-Saône s'engage dans une campagne de renforcement en adhérents et en bases syndicales pour porter plus fort les propositions de la Cgt tel que les 32 heures de travail par semaine, le nouveau statut du travail salarié, la sécurité sociale professionnelle, le smic à 1800 €...*

Vesoul, le 03 juin 2016.



# L'heure de la retraite a sonné !



*Le 03 juin 2016 le 31<sup>ème</sup> Congrès de l'union départementale des syndicats Cgt de Haute-Saône a élu une nouvelle direction et Annick DIDIER a pris la responsabilité du mandat de secrétaire Générale.*

*Pour moi c'est donc la fin d'un mandat qui aura duré 7 années. Je profite donc de ce journal spécial congrès pour vous adresser ce petit mot.*

*Il n'est pour autant pas question de faire un quelconque bilan de ces années, d'une part parce qu'il serait prétentieux de prétendre que, seul, j'ai pu apporter quoi que ce soit à notre organisation tant il ne peut y avoir d'intérêt que collectivement et d'autre part parce que l'aventure continue pour moi sous d'autres formes. Le militantisme n'est pas une maladie dont on guérit facilement.*

*Je veux juste vous dire dans ces quelques lignes combien cette "aventure" m'a apporté et la fierté que j'ai eu d'être à vos côtés.*

*Que de chemin parcouru pendant ces 7 ans ! Ensemble nous avons su relever le défi de faire vivre et progresser notre belle Cgt.*

*Cela n'a pas toujours été facile et j'ai conscience que je n'ai pas toujours été facile avec celles et ceux qui ont travaillé à mes côtés, mais s'il apporte beaucoup ce mandat est également très exigeant et nécessite souvent d'en demander toujours plus.*

*Je tiens donc, à l'occasion de cette fin de mandat, à vous remercier toutes et tous pour le travail qui a été mené et pour votre participation à faire vivre notre organisation.*

*Je voudrais bien sur remercier plus particulièrement les équipes successives des commissions exécutives et des secréariats, **mais aussi tout particulièrement une camarade dont le rôle n'est pas souvent mis en valeur, je veux parler d'Isabelle notre secrétaire administrative. Je dois reconnaître qu'au-delà du soutien technique dans mon mandat, elle a souvent été en première ligne quant à mes humeurs !***

*Annick, tout comme moi, aura besoin de vous pour mener à bien son nouveau mandat, elle en a les capacités, mais sans vous toutes et tous rien n'est possible.*

*Vive la Cgt70 et à bientôt pour de nouvelles aventures !*

**Jean-Louis**



+ de photos sur [www.cgt70.fr](http://www.cgt70.fr)  
Rubrique : Evénements

Militants - Adhérents

— entre —

**VOUS**

— et —

**NOUS**

*un lien*

**indissociable**



[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.